ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport de jury 2025/2026

Certificat de Professionnalisation en matière de Lutte contre le Décrochage Scolaire

Le Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) est destiné à attester la qualification des personnels appelés à participer aux missions mises en place dans les services académiques et départementaux, dans les établissements du second degré, pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner ainsi les jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L.122-2 du code de l'Éducation.

Conditions d'obtention

L'arrêté du 5 mai 2017 régit l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire :
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/5/5/MENE1710931A/jo/texte

Organisation de l'examen

Épreuve 1 :
Une séance de formation d'une durée de 30 minutes avec plusieurs jeunes dans le cadre d'une action de lutte contre le décrochage scolaire.
Cette épreuve permet d'évaluer, en situation professionnelle, les compétences spécifiques du candidat en matière de prévention du décrochage scolaire et d'accompagnement des jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L. 122-2, ainsi que les choix opérés afin de répondre à leurs besoins.
Cette séance de formation est suivie d'un échange de 15 minutes avec le jury.

Épreuve 2 :
Une épreuve orale d'une durée de 30 minutes.
La préparation d'une durée de 60 minutes consiste en l'étude d'une situation liée à la problématique de la lutte contre le décrochage scolaire. À partir de cette étude de cas, le candidat formule un diagnostic et des propositions qu'il présente lors de la première partie de l'épreuve orale. Cette présentation, qui n'excède pas 15 minutes, est suivie d'un échange de 15 minutes avec la commission.

Modalités d'évaluation

Chaque épreuve est notée sur 20. Pour chacune des deux épreuves, **une note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire**. Une note globale au moins égale à **20 sur 40** pour l'ensemble des deux épreuves est exigée pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire.

Organisation de la formation conduisant au CPLDS

Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de la formation conduisant au certificat du professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034601743/

Formation des candidats

L'arrêté du 5 mai 2017 cité plus haut précise le contenu et l'organisation de la formation conduisant au certificat.
La formation académique, déployée du mois de novembre 2025 au mois de septembre 2026, est composée de six modules théoriques en distanciel (Magistère) et six jours de formation en présentiel.

Un stage pratique de quarante heures dans une structure accueillant des publics décrocheurs et/ou des élèves nouvellement arrivés en France vient compléter le parcours.

Les formateurs, coordonnatrices de la MLDS et formateurs externes, interviennent sur les thématiques suivantes :

- Enjeux de la prévention et de la remédiation du décrochage dans le cadre des politiques nationales et européennes ;
- Ingénierie de formation et conduite de projet ;
- Gestion administrative et financière d'une action de formation ;
- Gestion de conflit, gestion de crise ;
- Conseil et animation ;
- Pédagogie différenciée et modulaire.

Composition du jury académique

Le jury est composé de personnels de direction, d'inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN ET-EG IO) et d'inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR).

Présidence : Madame Ghislaine GEOFFRAY, IA-IPR
Vice-présidence : Monsieur Jérôme CARGNELUTTI, IA-IPR

Session 2025-2026

En 2026, sur les 6 candidats inscrits à la certification, tous titulaires, 5 candidats ont suivi la formation et ont présenté les épreuves 1 et 2. 4 candidats sont des enseignants du second degré et un candidat est issu du premier degré.

Résultats

4 candidats sur les 5 ont obtenu leur certificat.
Pour rappel : les deux épreuves sont compensatoires, le total des deux notes doit être supérieur ou égal à 20 sur 40.
Aucun candidat n'a obtenu une note inférieure à 5/20 (note éliminatoire).

Moyennes et écart-types pour chacune des deux épreuves

Épreuve 1 : moyenne 17,9 et écart-type 2,85
Épreuve 2 : moyenne 13,75 et écart-type 5,34

Ainsi, cette année les résultats de l'épreuve 1 sont plus homogènes et meilleurs que ceux de l'épreuve 2.

Remarques générales du jury

Les candidats se présentent au certificat avec des objectifs différents : certains souhaitent une reconnaissance institutionnelle de leur engagement en matière de lutte contre le décrochage scolaire ; d'autres veulent enrichir les connaissances du milieu professionnel dans lequel ils évoluent et consolider également leurs compétences pédagogiques.
Pour tous, le parcours de formation académique a été une aide et un accompagnement riche. Le jury a pu apprécier l'engagement et la motivation des candidats et il encourage les personnels éligibles à se présenter.

Épreuve 1

Conformément à l'arrêté du 5 mai 2017 précisant l'organisation des épreuves du certificat, **l'épreuve 1 consiste en une séance de formation d'une durée de 30 minutes avec plusieurs jeunes dans le cadre d'une action de lutte contre le décrochage scolaire.**
Lors de cette épreuve, le jury veille à mesurer la capacité des candidats à accompagner un collectif de jeunes et à prendre en compte la diversité des élèves sur le plan pédagogique. Une attention particulière est également portée à la cohérence de la mise en œuvre de la séance au regard des objectifs annoncés aux jeunes, à l'utilité et à la pertinence des supports proposés et des outils pédagogiques mobilisés lors de la séance. Il est à noter que l'explicitation des objectifs, l'énumération des outils et ressources sont indispensables pour ce public. Par ailleurs, un modelage, un guidage puis un travail en autonomie, basés sur **l'enseignement explicite**, sont des pistes à explorer.

Le jury tient à souligner l'implication des candidats dans cette épreuve et le souci de bien faire, traduits à cette session par de très bons résultats.
Il est attendu que les candidats soient capables de mobiliser des gestes et pratiques professionnels pour animer à bon escient la séance et favoriser l'engagement de chaque élève dans les tâches qui lui sont confiées.
La prestation des candidats qui annoncent clairement les objectifs de la séance, qui utilisent des outils adaptés, qui savent créer des interactions au sein du collectif de jeunes, qui installent un climat de confiance et agissent avec bienveillance a été valorisée.
Les candidats capables de concevoir une situation motivante et d'établir une collaboration pensée entre les jeunes, lors de l'animation de la séance, ont permis à ce public de s'impliquer et de le faire adhérer au projet.
Une bonne connaissance des problématiques du décrochage scolaire chez certains candidats a été relevée. Le jury a fortement apprécié une analyse fine et une capacité d'anticipation pertinente des besoins des élèves.

Afin d'accompagner les futurs candidats dans la réussite au CPLDS, quelques points méritent d'être mentionnés et améliorés :

- Il convient de s'appuyer davantage sur le vécu et les projets des jeunes pour rendre l'accompagnement plus efficace ;
- Il faut concevoir des situations pédagogiques **ambitieuses** et **adaptées aux besoins des jeunes** qui auront été préalablement identifiés et analysés ;

- Il est important de favoriser, lors de l'animation, les interactions au sein du groupe, **d'éviter des modalités descendantes**, de sortir des schémas traditionnels du cours frontal ou encore de monopoliser la parole ;
- Il est impératif de rendre les jeunes acteurs, de développer leur autonomie et les prises de parole, qui ne peuvent se réduire à des mots ou bribes de phrases.

Nous conseillons également aux futurs candidats de prendre de la hauteur, d'aller au-delà de l'expérience professionnelle vécue dans l'établissement d'exercice et donc d'ancrer les choix d'animation dans la réalité de la MLDS.

Nourrir sa réflexion par des apports théoriques et s'appuyer plus largement sur la recherche sont des éléments indispensables aux yeux du jury.
Savoir mettre en lien les pratiques d'enseignement et les acquis de la formation, analyser finement l'activité des élèves sont autant de points valorisés.
Lors de l'entretien, il est aussi demandé aux candidats d'être en capacité d'effectuer une analyse réflexive poussée, de mettre en perspective les choix opérés et de faire de nouvelles propositions, de suggérer des modifications, de rectifier les choix opérés.
La faculté à prendre du recul par rapport à la mise en œuvre proposée est indispensable lors de cet exercice.

Épreuve 2

L'épreuve 2 consiste en l'étude d'une situation comme précisé dans l'arrêté du 5 mai 2017.
Les prestations les plus réussies sont celles où les candidats ont mis à profit leur expérience professionnelle et l'ont articulée aux contenus de la formation pour traiter la situation individuelle. Il est attendu que les hypothèses de travail et les choix proposés s'appuient sur des connaissances solides.
Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui ont su présenter un diagnostic précis, complet et distancié de la situation avec des propositions pertinentes, hiérarchisées et argumentées, en cohérence avec le cadre institutionnel.
Le jury a valorisé l'aptitude des candidats à mettre en lien les apports théoriques et la pratique, à structurer le propos et à le nuancer. Une problématisation et une mise en perspective de la situation ont été des atouts majeurs pour les candidats qui ont bien réussi cette épreuve.
En revanche, certains candidats ont utilisé une terminologie imprécise et parfois inadéquate. D'autres ont paraphrasé le cas sans prendre de hauteur ni analyser de façon claire la situation.
D'aucuns ont du mal à identifier les facteurs de décrochage, ne parvenant pas à cerner les causes et conséquences.
Une lecture attentive du dossier est indispensable afin d'identifier clairement et de mettre en valeur les informations importantes (profil du jeune, dates, type d'établissement, voie choisie, proposée, etc.) et de comprendre les enjeux de la situation.
Il convient également de prendre du recul par rapport à la situation afin d'avoir un regard critique sur les éléments contenus dans le dossier et sur ce qui a été mis en place pour accompagner le jeune décroché.
Il est à noter que quelques candidats ont habilement apporté des éléments complémentaires dans l'analyse du dossier et ont mis en perspective la situation proposée.

Il est important par ailleurs que les candidats incarnent leurs propos et se projettent dans les futures missions qui leur seront dévolues. Ainsi, des candidats qui ont déclaré « en tant que futur référent du décrochage, je ferai… » ont-ils plus facilement convaincu le jury. De plus, penser la mission en tant que personne ressource est une dimension à ne pas négliger. Il est primordial de montrer une connaissance fine du système et de mettre en valeur ses savoirs.
Contextualiser, situer le cas dans un environnement institutionnel précis, montrant une connaissance des différents acteurs, a permis aux candidats d'étayer leur analyse.
Le jury a eu le plaisir d'entendre des candidats très bien préparés sur les outils, mettant à profit de façon très judicieuse les apports issus de la formation théorique et pratique et une veille scientifique personnelle. La formulation d'hypothèses pour répondre à un déficit d'informations a retenu l'attention du jury.
Pour finir, il sera opportun de prendre en compte la dimension de prévention dans la problématique d'un jeune en situation de décrochage scolaire, souvent omise.

Lors de l'entretien, pour les deux épreuves, l'aptitude des candidats à prendre du recul et à analyser leur séance ou l'étude de cas, tout en justifiant les choix opérés et en ancrant leur réflexion dans le cadre de référence institutionnel, est essentielle.
Comme pour toutes les épreuves professionnelles, le jury apprécie particulièrement l'écoute, le sens du dialogue et la capacité à entrer dans un échange constructif.

Pistes de travail

Pour l'épreuve 1, le jury rappelle la nécessité d'une réflexion approfondie autour des contenus de la séance, de son articulation avec le projet du contexte d'exercice et d'une mise en œuvre pédagogique différenciée, coopérative et interactive au sein du groupe. Cela permettra aux candidats de justifier leurs choix devant le jury.

Pour l'épreuve 2, il est nécessaire, sans pour autant être exhaustif, de s'appuyer sur les dispositifs existants. Pour cela, il est judicieux d'assurer tout au long de la formation une veille informationnelle autour de la lutte contre le décrochage scolaire.
Il est vivement conseillé de s'entrainer à cette épreuve tout au long de la formation pour cerner clairement les attentes, établir un diagnostic complet et juste et être à même de proposer des pistes pertinentes.

Le jury insiste sur l'importance d'avoir un regard distancié par rapport au dossier étudié. Il est rappelé que tous les dossiers sont proposés à partir de cas réels. Le candidat ne doit pas hésiter à partager sa réflexion et à exercer un regard critique sur le cas étudié tout en étayant ses propos et en s'appuyant sur ses connaissances et sur les apports de la formation.

Dans les deux épreuves, pour étayer les propos et prendre de la distance, il faut que les candidats argumentent les choix effectués à partir d'une vision systémique des parcours possibles pour les jeunes en situation de décrochage scolaire.

Afin d'accompagner les futurs candidats, le jury leur met à disposition en annexe un exemple de sujet.

Ghislaine GEOFFRAY, IA - IPR, présidente du jury
Jérôme CARGNELUTTI, IA - IPR, vice-président du jury

ANNEXES

ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

SESSION 2026

Épreuve n°2 – SUJET 1

Préparation : étude de cas d'une durée de 60 minutes liée à la problématique de la lutte contre le décrochage scolaire

Passage devant le jury : à partir de l'étude de cas proposée, le candidat formule un diagnostic et des propositions. Cette présentation qui n'excèdera pas 15 minutes est suivie d'un échange de 15 minutes avec la commission.

Le sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

À partir des documents présents dans le dossier, le chef d'établissement sollicite votre expertise pour :

- **faire le diagnostic de la situation de Clara ;**
- **faire des propositions pour accompagner Clara dans son parcours scolaire.**

Ce sont ces deux éléments que vous présenterez aux membres du jury.

Les documents proposés sont authentiques et ils n'ont volontairement pas été modifiés. Vous serez conduit par le jury à porter un regard critique sur certains éléments de leur contenu. Vous pouvez mettre à profit le temps de préparation pour anticiper ces questions.

Bilan cellule de veille

Les difficultés de Clara apparaissent dès l'école primaire, avec des troubles comportementaux et relationnels marqués, entraînant une déscolarisation en CE2 puis une rescolarisation en CM2. Les conflits avec les pairs, la recherche d'attention et une relation fusionnelle avec la mère sont déjà repérés à cette période.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les troubles du comportement s'aggravent nettement et deviennent ingérables en classe. Malgré des échanges réguliers avec la famille, aucune évolution favorable n'est observée. Les bilans neuropsychiatriques annoncés ne sont pas réalisés. Les incidents se multiplient, jusqu'à un événement grave le 6 mai 2025 (prises de photos en classe et propos insultants), conduisant l'équipe éducative à évoquer un changement de classe, d'établissement et de lieu de résidence.

En 2025-2026, la situation se dégrade davantage avec un décrochage scolaire important, bien que Clara soit physiquement présente dans l'établissement. Elle ne se rend pas en cours, circule librement dans le collège, s'oppose systématiquement aux adultes et adopte des conduites à risques. Les diagnostics de TDAH, TOP et HPI sont posés. Un passage aux urgences aboutit à la prescription d'un traitement et à la mise en place d'un PAI, tandis qu'un GEVASCO est en cours. Le contexte familial est très fragilisé par des conflits importants et une rupture du lien avec le père.

En décembre 2025, une réunion de suivi confirme la gravité de la situation et l'orientation vers une prise en charge spécialisée, avec un rendez-vous au CMP et un suivi psychiatrique engagé à compter du 11 décembre 2025.

Compte-rendu d'Evaluation Psychométrique du 30/09/2021

Date de Naissance : 06/02/2013 (8 ans – 7 mois)

Compte-rendu rédigé par : N. (neuropsychologue)

Le bilan psychométrique réalisé le 30 septembre 2021 met en évidence un profil de Haut Potentiel Intellectuel, avec un niveau cognitif global très élevé. Les capacités verbales, logiques, visuo-spatiales et de mémoire de travail sont nettement supérieures à la norme. En revanche, la vitesse de traitement est plus faible, notamment dans les tâches de coordination visuomotrice et de vitesse graphique, traduisant un décalage entre la rapidité de la pensée et l'exécution motrice.

L'attention apparaît globalement dans la norme mais plus fragile au regard du potentiel de l'enfant, avec une pensée foisonnante pouvant nuire à la concentration.

Le profil hétérogène observé peut avoir des répercussions sur le plan émotionnel et relationnel, notamment sur l'estime de soi et la régulation des émotions. Nous recommandons aux parents de Clara, mais aussi au corps enseignant des prochaines années, de rester vigilants quant aux aptitudes attentionnelles de l'enfant.

Compte-rendu d'évaluation neuropsychologique de Clara, âgée de 12 ans et 5 mois

L'évaluation neuropsychologique réalisée à 12 ans et 5 mois met en évidence un fonctionnement cognitif globalement bon, en cohérence avec le diagnostic antérieur de haut potentiel intellectuel, mais dans un profil hétérogène. La scolarité en 6e a été marquée par de nombreuses difficultés comportementales, des exclusions répétées et des performances scolaires inférieures aux capacités de Clara, en lien avec un perfectionnisme important, une peur de l'échec et une faible tolérance à la frustration.

Le bilan souligne des difficultés attentionnelles marquées, avec une attention visuelle coûteuse, une attention auditive faible et un maintien des ressources limité dans le temps, en particulier en situation de contrainte. Le contrôle exécutif est fragile, avec une impulsivité cognitive, des difficultés d'inhibition, d'anticipation et de planification, entraînant précipitation et erreurs. Ces fragilités s'accompagnent d'une agitation motrice, d'une distractibilité importante et d'un besoin constant de stimulation ou de médiation adulte pour rester engagée dans la tâche.

Sur le plan comportemental et émotionnel, Clara présente une opposition marquée, des colères fréquentes, une humeur labile et des difficultés dans la régulation émotionnelle. Sur le plan social, si les interactions sont faciles au premier abord, l'impulsivité et le positionnement de leader génèrent des conflits récurrents.
L'ensemble du profil est compatible avec un **TDAH associé à un trouble oppositionnel avec provocation (TOP)**, dans un contexte de haut potentiel intellectuel. La mise en place d'aménagements scolaires adaptés et d'un accompagnement psychologique est fortement recommandée afin de soutenir les apprentissages, le comportement et la gestion émotionnelle.

Comptes-rendus d'incidents

Déclaration d'incident du 15/09/25

Signalé par M. A

Clara refuse de respecter les consignes de classe et perturbe volontairement le cours en chantant à haute voix à plusieurs reprises, en faisant tourner sa chaise et en tenant des propos inadaptés. Face à la prise de notes en vue d'une sanction, elle adopte une attitude provocatrice (« ma mère, elle n'a pas Pronote »). L'incident met également en évidence un usage excessif et inapproprié de son PAI.

Déclaration d'incident du 02/10/25

Signalé par Mme C.

Motifs : Comportement inapproprié, Violence verbale

Détails : Clara arrive en retard à l'intercours, accompagnée par un enseignant, après avoir affirmé à tort qu'elle n'avait pas été acceptée en classe. Malgré les encouragements, elle ne s'engage à aucun moment dans le travail proposé, discute de façon continue et perturbe le cours. Une autorisation ponctuelle de sortie lui est accordée conformément au PAI, mais Clara disparaît du couloir sans surveillance, nécessitant un signalement à la vie scolaire. À son retour, elle refuse à nouveau toute activité, insulte ses camarades, qui demandent à changer de place, et se met à chanter en classe. Si ses difficultés de concentration sont reconnues, son comportement envers les autres élèves et le fait d'échapper à la surveillance ne sont pas acceptables, la sortie de classe posant un réel problème de sécurité en l'absence de personnel dédié.

Déclaration d'incident du 14/10/25

Signalé par Mme D.

Motif (s) Comportement inapproprié, Dissipation, Harcèlement, insolence, Irrespect envers un adulte, Non-respect des consignes et des règles, Refus d'obtempérer.

Victimes : 15 élèves de la classe

Détails : Le 14 octobre 2025, Clara perturbe gravement le cours d'espagnol en parlant à haute voix, en interrompant les camarades et l'enseignante, et en refusant de se mettre au travail (pas de cahier ni de prise de notes). Elle adopte des comportements agressifs et provocateurs : jet d'objets (feutre, boulettes de papier), gestes obscènes envers l'enseignante et intimidation subtile de ses pairs. Quinze élèves sont victimes de ce harcèlement, qui entrave leur droit à suivre le cours dans des conditions normales. Le comportement de Clara relève d'un manque de respect des règles et des consignes, d'insolence et de harcèlement envers ses camarades et l'adulte.

Exclusion temporaire DP (8 jours du 12/12 au 19/12)

Demandeur : C.P.E.

Motif : Insulte, sortie non autorisée de l'établissement

Circonstances : Le lundi 24/11/25, Clara a quitté l'établissement à 15h30 alors qu'elle avait une heure de retenue jusqu'à 16h30. Le mardi 25/11/25, Clara a insulté indirectement une assistante d'éducation.

Décideur : Mme la Principale

Date de décision : 11/12/2025

Durée : 8 jours du 12/12/2025 au 19/12/2025

académie Grenoble

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PPRE

Programme Personnalisé de Réussite Éducative Année scolaire 2024– 2025

Organisé avec la famille

Conservé par le Professeur Principal, le temps du PPRE

Collège
xxxxx

Conservé au collège après le PPRE
Reconduit au besoin, après contact téléphonique des familles

Nom et prénom de l'élève : Clara
Date de naissance : 06/02/2013
Classe : 6ème
Professeur principal : A.

I Analyse des besoins de l'élève

Résumé des observations et des difficultés rencontrées par l'élève :

Eleve HPI hétérogène en attente de bilan neuropsy pour diagnostiquer un éventuel TDAH.

II Objectifs à poursuivre et actions prévues

Objectifs à atteindre par la mise en place du PPRE

Période	Compétences prioritaires à travailler	Objectif ciblé et modalités de travail prévues (accompagnement spécifique ou tutorat, différenciation pédagogique, fiche de suivi, remédiations internes, entretiens avec Mme la CPE…)
12 mai 2025 au 12 juin 2025	- Recentrer régulièrement sur la tâche - Demander la vérification du travail fait si nécessaire - Autoriser à aller 3 min dans le couloir pour se canaliser (gestion des émotions) à discrétion de l'enseignant ou quand Clara lève son stylo. - Utilisation d'objet antistress. - Valoriser le travail chaque fois que c'est possible. - Préconiser des supports variés.	

III Evaluation

Date à laquelle l'objectif est atteint	Difficultés persistantes
Rendez-vous le 17/06/2025	

Signatures

La Principale, Le professeur principal, Les parents, L'élève,

PAP

B.O. Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2015

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'élève

AU COLLÈGE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :	6e	5e	4e	3e
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (exemple : ARIAL14)				
Permettre l'utilisation de trieurs ou de pochettes à rabats				
Limiter la copie (synthèse du cours photocopiée)				
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)				
Autoriser les abréviations				
Privilégier l'agenda ainsi que l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)				
Utiliser le surligneur				
Faire construire une fiche mémoire et permettre à l'élève de l'utiliser, y compris durant l'évaluation				
Proposer une aide méthodologique				
Aider à l'organisation		X		
S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique				
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé				
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)		X		
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines				
Utilisation de l'informatique :				
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette		X		
Permettre l'utilisation d'une clef USB				
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique				
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions		X		

Évaluations :	6e	5e	4e	3e
Accorder un temps majoré		X		
Ou Privilégier les évaluations sur le mode oral				
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou pas souhaitable		X		
Limiter la quantité d'écrit (recours possible aux QCM, exercices à trous, schémas, etc.)				
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits				
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)				

Devoirs :	6e	5e	4e	3e
Limiter le « par cœur », demander à ce que les notions clés uniquement soient retenues				
Donner moins d'exercices à faire Si besoin		X		
Aider à la mise en place de méthodes de travail (systèmes d'organisation répétitifs, accompagnement personnalisé)		X		

© Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche > www.education.gouv.fr

Français :	6e	5e	4e	3e
Proposer des dictées aménagées (à trous, avec un choix parmi plusieurs propositions, etc.)				
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques				
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio				
Faciliter la production d'écrit (autoriser un répertoire personnel, lui apprendre à utiliser les indicateurs de temps pour structurer le récit)				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes, utiliser les couleurs pour segmenter les mots, les phrases				

Mathématiques :	6e	5e	4e	3e
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)				
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)				
Utiliser la schématisation en situation problème				

Langues vivantes :	6e	5e	4e	3e
Évaluer plutôt à l'oral				
Proposer à l'élève des supports visuels pour faciliter la compréhension				
Insister sur la prononciation et la distinction des nouveaux sons de la langue				
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes				

Histoire / géographie :	6e	5e	4e	3e
Utiliser les affiches et chronologies dans la salle				
Surligner les mots-clés ou nouveaux				
Autoriser la lecture de documents avec un guide de lecture ou un cache, etc.				
Agrandir les cartes, mettre des couleurs				

Arts plastiques :	6e	5e	4e	3e
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales				
Utiliser et valoriser les compétences spatiales (réalisations en 3D)				

Éducation physique et sportive :	6e	5e	4e	3e
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues				
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)				
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs				
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs				
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets				

Autres aménagements et adaptations :	6e	5e	4e	3e
Recentrer l'élève		X		
Segmenter les consignes et reformuler pour s'assurer de la comprehension		X		
Pas de double tâche		X		
Aider à démarrer la tâche		X		
Cahier pour dessiner quand l'élève ne peut plus suivre le cours.		X		
Placer plutôt devant (loin de la fenêtre)		X		

© Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche > www.education.gouv.fr

Bulletin du 1er Trimestre

N 13 - DEMI-PENSIONNAIRE DANS L'ETABLISSEMENT 3
INE : [redacted]

5A (25 élèves)
Professeur principal : Mme C

Matières	Pos.	Moyennes				Éléments du programme travaillés durant la période	Appréciations
		Élève	Clas.	-	+		
ANGLAIS LV1 M. [redacted]		**11,17**	14,60	5,90	19,69		Des capacités et un intérêt incéniables pour l'anglais , hélas trop souvent gâchés par un besoin de se mettre en représentation . [redacted] ne peut que profiter de l'ambience studieuse de la classe , et non la perturber , l'attitude plus posée des dernières séances augure d'un travail plus serein.
ARTS PLASTIQUES Mme [redacted]		**13,33**	14,02	7,11	19,38		[redacted] est en train de réaliser des efforts dans son travail personnel, c'est encourageant. Elle doit continuer ainsi et ignorer ses camarades en classe pour rester concentrée sur le cours. Le comportement est de plus en plus inadaptée ....
EDUCATION MUSICALE Mme [redacted]		**10,00**	14,70	9,20	19,20	- Mobiliser des repères permettant d'identifier les principaux styles musicaux - Définir les caractéristiques expressives d'un projet puis en assurer la mise en oeuvre. - Distinguer appréciation subjective et description objective (perception)	Plusieurs absences ce trimestre. Le travail fourni par [redacted] est en deçà de ses capacités. Je compte sur elle pour gagner en sérieux en classe.
ENS. MORAL & CIVIQUE Mme [redacted]		**4,00**	12,90	4,00	18,50	- EMC1: Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes. - EMC2: Le refus des stéréotypes et des discriminations.	Voir ci-dessous.
EPS M. [redacted]		**15,67**	14,81	6,67	17,00	- Apprécier des prestations - Être solidaire de ses partenaires et respectueux de ses adversaires et de l'arbitre - Observer et co-arbitrer - Participer activement, au sein d'un groupe, à un projet artistique - Réaliser .	Très irrégulier tant dans le travail que dans l 'attitude. C'est dommage car [redacted] aime bien le sport. Je compte sur elle pour travailler et éviter les distractions. Du mieux dans l'attitude en cette fin de trimestre.
ESPAGNOL LV2 Mme [redacted]		**13,30**	16,40	11,80	19,60	- Communiquer de façon simple - Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes - Ecole et société - Identifier quelques grands repères culturels - Régularités de la langue orale	Des résultats juste convenables. [redacted] n'entre pas dans le travail, bricole, monopolise l'attention, perturbe les cours et nuit ainsi à ses apprentissages et à ceux de ses camarades. C'est inquiétant et inacceptable.
FRANCAIS Mme [redacted]		**15,00**	16,21	10,92	19,46	- Avec autrui : familles, amis, réseaux (comédies, récits d'enfance et d'adolescence ...) - Adopter les procédés d'écriture qui répondent à la consigne et à l'objectif - Maîtriser l'usage du vocabulaire - Lire des textes littéraires et fréquenter des oeuvres d'art	[redacted] obtient une très bonne moyenne grâce à ses qualités en rédaction, sa créativité et ses compétences en lecture. L'attitude de [redacted] n'est pas simple dans le collectif, mais je vois de réels progrès grâce aux aménagements mis en oeuvre. Je l'encourage à poursuivre tes efforts.
HISTOIRE-GEO. - EMC Mme [redacted]		**14,00**	14,10	6,40	17,70	- Byzance et l'Europe carolingienne - La croissance démographique et ses effets - Répartition de la richesse et de la pauvreté dans le monde	Après un début d'année montrant vos réelles qualités, un comportement chaotique, allant du refus de travail à l'auto-exclusion, a empêché les apprentisseges. Pour vous comme pour la classe, je ne peux que vous souhaiter un 2è trimestre plus serein.
MATHEMATIQUES Mme [redacted]		**9,30**	14,60	6,00	19,80	- Représenter l'espace - Expliquer à l'oral ou à l'écrit (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange. - Démontrer : utiliser un raisonnement logique et des règles établies (propri.	Des résultats insuffisants. Des progrès ne pourront être réalisés que si [redacted] adopte une posture d'élève face à ses apprentissages, et si elle fournit de sérieux efforts dans l'attention et l'implication. Je l'encourage à réfléchir dans ce sens pour qu'elle puisse choisir son orientation en 3ème.
SC. PH.-CHIMIE Mme [redacted]		**5,16**	13,96	5,16	19,26	- Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques - États de la matière - La matière dans l'univers - Concevoir une expérience pour la ou les tester. Mesurer des grandeurs physiques de manière directe ou indirecte - Interpréter des résultats expérim.	Trimestre insuffisant. L'attitude de [redacted] est préjudiciable à ses résultats scolaires et au climat de la classe. J'espère qu'elle saura fonctionner autrement car je ne doute pas qu'elle ait des compétences à valoriser...
SC. VIE & TERRE M. [redacted]		**5,00**	15,81	5,00	20,00		Une seule note en devoir surveillé (5/20) peu représentative de la valeur intellectuelle de [redacted]. [redacted] refuse de faire les activités et de prendre les corrections. Un comportement très souvent perturbateur.
TECHNOLOGIE M. [redacted]		**12,50**	15,71	12,50	18,67	- Décrire et caractériser l'organisation interne d'un objet ou d'un système technique et ses échanges avec son environnement (énergies, données) - Décrire les interactions entre un objet ou un système technique, son environnement et les utilisateurs - Décrire les liens entre usages et évolutions technologiques des objets et d.	Ensemble convenable. [redacted] a fait des efforts durant ce trimestre. Toutefois, un relâchement de travail et surtout d'attitude constaté en fin de trimestre avec beaucoup d'altercations verbales, de dissipations et de perturbations de cours.
Moyennes générales		**10,70**	**14,97**				

Parcours éducatifs

Parcours d'éducation artistique et culturelle
01/12/2025 : Collège au cinéma [redacted]
01/12/2025 : Spectacle " [redacted]

Absences : 30 demi-journées - Retards : 23

Appréciation globale : Un bilan contrasté : si l'intégration de [redacted] en classe est souvent un défi et parfois une vraie souffrance pour tous, nous notons toutefois de réels efforts et des progrès dans sa posture et dans son implication dans les activités scolaires. Les résultats obtenus sont encourageants sur le versant littéraire, créatif et sportif, révélant de solides compétences, que nous espérons mieux voir à l'oeuvre au 2e trimestre et étendre aux matières scientifiques. Poursuivez vos efforts pour adoucir vos prises de parole.
Mentions : Mise en garde pour le comportement

Le chef d'établissement

[redacted]

© Index Education 2026